

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Association (loi 1901)
Le Pétrin Pour Voir Plus loin, 19 novembre 2010

L'association Le pétrin pour voir plus loin a tenu son assemblée générale ordinaire le vendredi 19 novembre 2010 à 20h, salle polyvalente à Champlitte, sous la présidence de Virginie Bellet-Brissaud et de Claudine Roblez. Les adhérents ont été convoqués par courriel, voie de presse et par affichage public.

A l'ordre du jour :

1. Rapport moral pour l'année écoulée
2. Rapport sur la situation financière
3. Élection du nouveau conseil d'administration
4. Perspectives pour l'année en cours
5. Questions diverses

Nombre de présents :

Virginie bellet-Brissaud
Chrystelle Renaud
Claudine Roblez
Nicolas Poulain
Vincent Metlet
Sabrina Auger (F.O.L Haute-Saône)
Christian Boudot
Geneviève Bernoux

Etaient excusés :

Denis Tisserand
Anne Maillot
Kerstin Aranda
Valérie Calvat
Christine Barthod-Malat
Julie Dubost

1. RAPPORT MORAL

Un bilan qualitatif globalement positif

L'association dans sa deuxième année d'existence a poursuivi ses missions en renouvelant l'offre d'un festival jeune public avec l'aide d'une équipe de bénévoles, toujours en partenariat avec de nombreuses structures locales, les acteurs du monde éducatif et périscolaire ainsi qu'avec les acteurs culturels locaux. Malgré une météo déplorable le public a bravé les intempéries pour venir découvrir le programme qui lui était proposé. Lors de cette manifestation 200 enfants et leurs familles sont venus sur cette journée. L'association avait abandonné la journée du vendredi destinée aux scolaires du fait du manque de bénévoles pour assurer les activités et par l'impossibilité financière de programmer un spectacle jeune public supplémentaire. La qualité de la programmation 2010 a été remarquée et le secteur de Champlitte bénéficie d'une manifestation culturelle de qualité, qui petit à petit fait partie du paysage culturel local.

Des points à revoir pour pérenniser le projet associatif

Le festival a eu lieu mais il a révélé certaines faiblesses tant humaines qu'organisationnelles et révèle un projet associatif peut-être insuffisamment tourné vers ses propres adhérents. Plusieurs points ont été relevés :

- Le manque d'effectif : l'équipe des bénévoles permettant une souplesse de fonctionnement lors de la journée du festival, mériterait d'être consolidée. Il manque également des membres au sein du bureau sur l'année pour préparer le festival en amont.
- Défaut de communication et d'organisation en interne: lors des séances de préparation manuelle du festival, les bénévoles étaient sollicités sur des tâches qu'ils avaient, à raison, du mal à envisager dans leur globalité. Se pose en fait la question de la nature des ateliers, de leur préparation et de leur mise en place, mais aussi plus globalement de l'intégration des bénévoles à la réflexion sur l'organisation.
- Un sentiment peut-être d'une forme de consumérisme culturel dans le cas des ateliers le jour du festival : ceux-ci étaient vraiment conçus sous la forme d'animations très ponctuelles et ne permettaient pas d'approfondir avec les enfants des notions ou des techniques. De là naît le désir de mener à bien un projet de résidence artistique permettant précisément de pallier ce type de défaut lié à un temps d'animation ponctuel.
- L'échec du projet vidéo -ados prévu avec le vidéaste Alexandre Doizenay sur 10 séances sur le temps scolaire. Initialement mis en place entre l'association et le collège de Champlitte, le projet n'a pas abouti : le collège n'a pas diffusé l'information de la mise en place d'un atelier et le projet n'a pas abouti au grand regret des membres de l'association. Cette dernière souhaite tenter de nouveau l'expérience sans toutefois passer par l'intermédiaire du collège et donc en temps non scolaire.

Réorientation

Ce constat étant posé il s'avère important, si l'association souhaite perdurer de réorienter sensiblement la forme même du festival. Deux options sont envisageables : soit l'équipe du bureau s'étoffe et le projet 2011 doit pouvoir aboutir dans sa globalité. Autrement, l'association proposera une version allégée plutôt de l'ordre de l'action culturelle et non plus forcément sous forme de festival qui, lui, implique une énergie organisationnelle et humaine autrement plus importante.

Entre temps, une information importante permet d'envisager les choses différemment. A savoir le soutien financier de la CAF Haute-Saône qui a proposé le projet du festival à un appel à projets national sur le domaine des « jeunes » et adolescents. Le dossier ayant été retenu, la CNAF soutient donc maintenant financièrement ce projet associatif chanois. Ce qui permet par là même d'envisager de rémunérer des intervenants afin d'alléger le fonctionnement du festival côté bénévoles tout en proposant une action de qualité.

L'association souhaite donc bien reconduire une action en 2011, et le samedi 7 Mai est déjà posé selon donc une dynamique sensiblement différente (voir rapport d'orientation).

2. RAPPORT D'ACTIVITES

1. Les partenaires

- **A.D.M.R** :L'ADMR participait à la manifestation et était présente avec une installation des structures de psychomotricité du service de garde itinérant le « Roul'tibou ». Au-delà de l'aspect positif d'un endroit dédié au enfants de 1 à 4 ans, madame Marie-Noëlle Girardet nous a mentionné l'intérêt de rencontrer dans des conditions favorables des utilisateurs potentiels du service mis en place à Champlitte les lundis et vendredis.
- **École départementale de musique** : Un professeur de musique de l'école de musique, Pierre-Alain Fallot, était présent pour animer un temps d'atelier d'éveil musical. Les retours des enfants ont été à ce point satisfaisants qu'a émergé l'idée de poursuivre sur l'année un atelier du genre à Champlitte. L'association a initié les démarches, a sondé les personnes intéressées sur le canton et ceci a participé à la mise en place d'un atelier d'éveil musical qui a lieu chaque semaine à Champlitte animé par l'école départementale de musique.
- **L'office du tourisme de Champlitte** : L'office du tourisme de Champlitte s'est impliqué dans la mise au point de la balade contée puisque cette dernière était ponctuée de commentaires tantôt historiques, tantôt théâtraux. Elle a assuré la sécurité des participants tout le long du trajet.
- **La Fédération des Œuvres Laïques** a été présente en soutien administratif surtout pour l'aspect assurance et par le biais d'une formation (trésorerie des associations) qui a été suivie par le trésorier de l'association et par le suivie d'un des membres du bureau (secrétaire) à la manifestation « spectacles en recommandé » qui permet de voir un panorama de sélections de spectacles pour jeune public.
- **Mairie de Fontaine-Française** et **Association des Amis du Musée** pour le prêt de tentes
- La **Prévention routière** et la gendarmerie de Gray (prêt de casques et vélos).
- La **bibliothèque de Champlitte** : Proposition d'une lecture à haute-voix d'un album pour petits par une des bénévoles de la bibliothèque.
- **Association de l'Amicale Laïque** : Démonstration de judo par les enfants du club de judo. Initiation aux échecs par l'animatrice du club échecs de l'Amicale Laïque.
- **La société Vilac** a offert une trentaine de bateaux en bois qui ont été utilisés par les enfants lors d'un atelier pour les tout-petits.
- **Association Kokopelli** : don de graines à planter.
- **Association « Passions d'antan »** : L'équipe de Passions d'antan a proposé avec sa bonne humeur des gaufres tout au long de la manifestation.
- **École qui chante** : Le festival avait la volonté que les enfants soient spectateurs mais aussi acteurs : la programmation comprenait donc un spectacle d'enfant (chorale) proposé au cœur même du festival, place des Halles à 15h le samedi en partenariat avec l'ADDIM (opération Ecole qui chante) et sous la direction d'un de leurs enseignants, Sylvain Jobert.

2. Les partenaires institutionnels et financiers

Les partenaires financiers sont plus présents cette deuxième année et manifestent un certain intérêt pour cette manifestation en territoire rural défavorisé. Le Conseil régional de Franche-Comté a subventionné le festival, ce qui n'était pas le cas en 2009, l'État par le biais de la D.D.J.S également. A noter que le Conseil général de la Haute-Saône présent lors de la première édition n'a pas suivi à regret le subventionnement du spectacle « Pluie » car ce dernier choisi pour sa qualité artistique ne figurait pas dans le catalogue « Haute-Saône en scène » proposé par le Département et à ce titre ne permettait pas une aide. Les acteurs institutionnels locaux, commune et communauté de communes ont participé financièrement mais également pour ce qui est de la commune de Champlitte en terme de moyens humains et prêt gracieux de salles et de matériel (type podium). Enfin, la CAF Haute-Saône a renouvelé son engagement financier auprès de l'association et a proposé le projet associatif dans le cadre d'un appel à projet

national, « Projet jeune », qui a été validé au plan national et permet sur une base d'un conventionnement sur trois années un plan de financement des activités de l'association à destination du public adolescent.

3. La fréquentation

- Spectacle « Pluie » : 70 places(65 places payantes) seuil de la jauge maxi atteint
- Balades contées : 40 personnes (matin) et 40 personnes (après-midi)
- Ateliers : 127 entrées dont 118 payantes. Il est à noter que des « jeux d'eau » installés par le créateur de jeux musicaux Etienne Favre était en accès libre et gratuit et donc difficilement quantifiable en terme d'entrées.
- Cantine bio : Une cantine avait été mise en place surtout pour faciliter le repas des bénévoles et rajouter une note conviviale. Elle a servi en tout 64 repas bénévoles et payants.

4. Analyse de la fréquentation

Accueil des scolaires

L'accueil des scolaires est un des points importants du festival qui souhaite proposer au public le travail effectué par les élèves lors de temps de création théâtraux, musicaux ou plastiques. Cette année un concert de « l'École qui chante » a été proposé par l'école primaire, et deux classes de primaires ont également montré le travail réalisé avec le clown Zucco qui était venu au préalable travailler dans les classes à la demande de l'école primaire.

Spectacle tout public

Le spectacle « Pluie » de la Compagnie Médiane a été proposé à un public d'enfants dès l'âge de 18 mois. Ce spectacle a recueilli des avis très positifs et l'association a été félicitée pour cette programmation de qualité. Le choix de ne programmer qu'un seul spectacle, induit également par les financements alloués, mais de grande qualité a permis de faire passer auprès du public l'idée que le spectacle vivant jeune public peut être un moment artistique rare et en ce sens mérite une programmation pertinente et de qualité. L'association entend donc bien reconduire des spectacles de qualité reconnu au plan régional voire extra-régional et souhaite se rapprocher à terme de la programmation effectuée par le réseau Côté Cour de la F.O.L.

3. RAPPORT FINANCIER 2010

L'exercice 2010 fait apparaître un report de 232,39 €. Il est donc d'une part positif de constater que le report est minime par rapport au budget général, gage d'utilisation des fonds demandés ; d'autre part, ce report concrétise l'objectif du budget 2009 de conforter les fonds propres facilitant la trésorerie face à des versements de subventions en décalage avec les dates de paiements réels. L'association se finance à hauteur de 25% de son budget : certes l'association ne peut mener son action sans le support motivé des collectivités, mais cette proportion est soulignée positivement pour le domaine d'action de l'association. Ceci étant signalé, l'association ne vise en aucun cas à un auto-financement de ses activités mais reste attachée à la volonté politique sans laquelle elle ne pourrait continuer.

Conformément aux objectifs fixés par le Bureau depuis la création de l'association, l'essentiel du budget est consacré à la rémunération d'artistes et créateurs (ligne 6210, 57%).

Il apparaît important de signaler un financement supplémentaire par rapport à 2009 apporté par la DDJS à hauteur de 500 €.

Le budget communication, offerte en 2009, se rapproche cette année des coûts réels des supports mis en place : signets, affiches, site Internet. La part du budget consacré à cette ligne va donc relever du fonctionnement.

250 € ont été consacrés au plan de financement groupé de tentes : au-delà de l'inscription de l'association dans un développement local, ces tentes seront utilisées pour les manifestations à venir. Cette dépense est exceptionnelle, et permet de bénéficier de matériels que l'association ne pourrait se permettre d'acquérir seule.

Innovation de l'édition 2010, la mise en place de la cantine n'a pas permis de rentrées supplémentaires, résultat à pondérer par des avantages humains indéniables. Financièrement, c'est un choix qui peut être reconduit à ce niveau d'exigence (choix de produits locaux et issus de l'Agriculture Biologique).

L'augmentation du prix d'accès aux ateliers décidée en 2009 (de 1,5 à 2,5 €) a été comprise et bien perçue par l'ensemble des personnes accueillies sur le festival. Les quelques bénéficiaires des ateliers sans acquittement du droit d'entrée restent marginaux et sont préférables à des coercitions inadaptées à l'esprit du festival.

La tarification du spectacle (5 € par personne, adultes et enfants) reste un compromis entre les représentations locales d'accès à la culture et le prix réel d'accès à ce type d'offre. Là encore, cet écart n'est financièrement tenable (billetterie : 325 € pour une jauge maximale atteinte / coût total du spectacle : 1389,22 €) que grâce au soutien des partenaires financiers.

Budget annuel Crédits, année 2010

Revenus	
70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	
7070. Ventes de marchandises	396,70 €
7088. Autres produits d'activités annexes	622,50 €
<hr/>	
Total 70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	1019,20 €
74. Subvention d'exploitation	
CAF	1000,00 €
Communauté de Communes	500,00 €
Conseil Régional	500,00 €
Etat	500,00 €
Municipalité	500,00 €
<hr/>	
Total 74. Subvention d'exploitation	3000,00 €

Total : 4019,20 €

Budget annuel Débits, année 2010

Dépenses	
60. Achat (sauf 603)	
6010. Achats stockés. Matières premières et fournitures	-213,21 €
6020. Achats stockés. Autres approvisionnements	-413,08 €
6061. Fournitures non stockables (eau, électricité...)	-26,10 €
6064. Fournitures administrative	-2,70 €
<hr/>	
Total 60. Achat (sauf 603)	-655,09 €
61. Service extérieurs	
6168. Autres assurances	-176,69 €
<hr/>	
Total 61. Service extérieurs	-176,69 €
62. Autres services extérieurs	
6210. Personnel extérieur à l'association	-2172,80 €
6230. Publicité, publications, relations publiques	-243,81 €
6281. Cotisations (liées à l'activités économique)	-383,00 €
<hr/>	
Total 62. Autres services extérieurs	-2799,61 €
65. Autres charges de gestion courante	
6516. Droits d'auteur et de reproduction (SACEM)	-155,42 €
<hr/>	
Total 65. Autres charges de gestion courante	-155,42 €
<hr/>	
Dépenses totales :	-3786,81 €

Report à nouveau : 232,39 €
Total : 4019,20 €

Le rapport moral est soumis à l'assemblée générale, il est accepté par vote à main levée à l'unanimité des présents.

Le rapport d'activités est soumis à l'assemblée générale, il est accepté par vote à main levée à l'unanimité des présents.

Le rapport financier et les comptes pour 2010 sont présentés par le trésorier et votés par vote à main levée. Ils sont acceptés à l'unanimité des présents.

COTISATION

La cotisation 2011 fera certainement l'objet d'une délibération spécifique lors d'un prochain C.A. La cotisation intègrera en effet la participation financière de l'adhérent aux ateliers prévus (résidence).

ÉLECTION DU BUREAU

L'équipe est reconduite.

Virginie Bellet-Brissaud est réélue pour un an en tant que co-présidente.

Claudine Roblez est réélue pour un an en tant que co-présidente.

Chrystelle Renaud est réélue pour un an en tant que secrétaire.

Nicolas Poulain est réélu pour un an en tant que trésorier.

Membre du Conseil d'administration : Vincent Matler et Geneviève Bernoux

4. RAPPORT D'ORIENTATION

Le projet envisagé vise à **inscrire l'action culturelle de l'association plus durablement** et non ponctuellement comme c'était le cas avec la forme donnée au festival les deux dernières années. Si effectivement l'association y pensait déjà pour les précédentes éditions elle n'avait pu finaliser entièrement l'idée. Une des volontés principales est donc de **permettre l'expérience et la rencontre artistique sur une période plus longue**, propice en cela à un réel échange culturel et humain entre des artistes séjournant à Champlitte et les enfants, adolescents et adultes concernés.

Le projet 2011 se découpe en 2 temps forts :

1. Des rencontres et une résidence

- Une résidence et chantier de création avec la compagnie de théâtre «Labo ' M » avec les publics sollicités pour préparer les balades théâtralisées
- Un chantier de création plastique avec un ou plusieurs artistes (Claire Cuenot)
- Une rencontre des collégiens avec des « aventuriers » de notre temps : un couple de jeunes haut-saônois partis pendant un an faire un voyage en tandem de l'Alaska à la terre de feu, et qui a donné lieu entre autre à l'écriture et à l'édition d'un livre carnet de voyage.
- Un projet vidéo avec les adolescents en temps hors scolaire avec le vidéaste Alexandre Doizenay

1. Le temps du festival permettra au public venant ce jour-là

- de suivre des balades théâtralisées : elles permettront de découvrir le travail accompli lors des résidences artistiques théâtrales
- de découvrir sur site les productions plastiques des ateliers mis en place dans l'année
- de participer soi-même à un atelier plastique en rencontrant les artistes présents ce jour là.
- d'assister à un spectacle jeune public
- de découvrir le village du livre jeunesse (avec éditeurs jeunesse et libraires jeunesse régionaux)
- de participer à des ateliers animés par des bénévoles .

3. L 'après-festival. Pourquoi pas ?

Le parcours artistique installé pour le festival pourrait être maintenu durant quelques semaines voir plus et permettrait au public venant visiter l'espace de le découvrir encore après le festival. Ceci reste bien sûr à finaliser en fonction aussi des œuvres créées et de la pérennité de ces dernières.

Le thème retenu comme fil rouge de travail : la rencontre/la brouille

L'association toujours soucieuse de proposer une programmation en phase avec des questions de société souhaite s'attacher cette année au thème de la rencontre : la rencontre au sens large à savoir la rencontre humaine, amicale, culturelle et notamment artistique, l'échange des idées, l'ouverture à soi et aux autres. Alors que la société vit le « repli sur soi » le cloisonnement culturel et social, l'individualisme, la rencontre elle est tout le contraire : la confrontation à l'autre, à la différence et à l'inattendu. Pour l'association la rencontre avec des artistes et les villageois de tous âges correspond tout naturellement à cette optique. Le choix de la compagnie en résidence, des plasticiens et de leur travail, du/des spectacles jeune public programmés s'accorderont dans la mesure du possible avec cette thématique.

Deux aspects de résidence artistique

Afin de créer une véritable rencontre avec la création artistique, l'association envisage de mettre en œuvre suivant les financements qui lui seront attribués deux types de résidence :

1. Résidence théâtre

La compagnie envisagée pour la mise en place d'un chantier de création est la **compagnie « Labo'M »** basée sur Bourges. Elle possède une solide expérience de chantier de création avec des écoles, collèges et centres sociaux. Le choix de cette compagnie résulte de son caractère polymorphe puisque les artistes composant ses effectifs sont tout autant plasticien que danseur, musicien et comédien. L'idée est de créer une ou des balades théâtralisées qui seront proposées au public lors du festival sur un site naturel de Champlitte. La compagnie sera donc présente une semaine sur Champlitte avec des temps dédiés aux scolaires et des temps prévus pour le public en temps non scolaires (week-end/soir et mercredi).

<http://labo-m.blogspot.com/>

2. Résidence art visuel

- La rencontre avec des plasticiens

Des artistes plasticiens seront invités à rencontrer 3 types de public : le public scolaire, les adhérents de l'association et le public venant le jour du festival. Avec les 2 premiers types de public ils dirigeront des ateliers de création collective dans le courant de l'année 2011. Les productions seront visibles durant le circuit proposé pendant les balades théâtralisées. Ces propositions plastiques devraient investir un site naturel de Champlitte accessible à tous. Le temps du festival, le public sera invité à rencontrer les artistes : des temps de création collective et d'installation des œuvres in situ seront proposés. L'idée dominante étant de rendre possible la rencontre entre public et artistes.

- Artistes pressenties : **Claire Cuenot** <http://www.clairecuenot.net/>
Céline Rondot <http://celinerondotpeinture.e-monsite.com>

- La rencontre avec un vidéaste

Ce projet concernera plus spécifiquement un groupe d'adolescents volontaires en temps non scolaire. Ce groupe travaillera sur une dizaine de séances avec **Alexandre Doizenay**, vidéaste et musicien dans le groupe rock Tournelune (Haute-Marne)

3. La programmation jeune public

La programmation sera basée sur la thématique de la rencontre et à ce titre une pré-sélection a été envisagée :

- « Marche » **Compagnie du Brouillard (Besançon) – à partir de 3 ans**
« Là-bas, c'est effrayant mais tellement différent. Ici, c'est toujours pareil ! Là-bas, c'est la forêt avec ses menaces. Ici, il y a la maison, la pêche et les chansons. Et

puis, il y a l'autre, la rencontre. »

- **« Rendez-vous n'importe où » de la Compagnie Théâtre'âme (Troyes) – à partir de 6 ans**
- **« Le voyage de Grandérable » Compagnie Chapeau de Paille (Besançon) – tout public familial**
Bal conté musical participatif

Pré-programmation du samedi 7 mai 2011

Samedi matin :

- **spectacle(s)** (*programmation à l'étude*)
 - Marche (Cie du Brouillard) pour les 3 – 6 ans
 - Rendez-vous n'importe où (Cie Théâtre'âme) dès 6 ans

Samedi après-midi :

- **ateliers** (*accès pass*)
 - menés par des bénévoles : ateliers créatifs et manuels ou sportifs
 - animés par le/les plasticiens sollicités pour la réalisation d'œuvres collectives
- **jeux en autonomie** / installations (*accès gratuit*)
- **village du livre jeunesse** : présence de libraires jeunesse et d'éditeurs jeunesse régionaux (*accès gratuit*)
- **balades théâtralisées** dans Champlitte: création de la résidence 2011
- **installations plastiques** de la résidence artistique

Samedi fin d'après-midi et soirée

- **projection du film** projet vidéo adolescents
- apéritif musical et repas collectif
- **spectacle final** : conte musical à danser avec le spectacle « Le voyage de Grandérable » l'arbre à violon un spectacle interactif à danser avec la compagnie Chapeau de paille (Dominique Pététin – danse et Jean-Pierre Aufort - musique)